



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 0

Date de publicité :

Reçu en Préfecture le :

Date de mise en ligne :

certifié exact,

**Séance du mardi 8 février
2022
Qe-2022/14**

Aujourd'hui 8 février 2022, à 14h04,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 18h01 à 18h22

Etaient Présents :

Madame Céline PAPIN absente de 17h00 à 18h01

Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 15h45, Monsieur Aziz SKALLI présent jusqu'à 15h50, Madame Catherine FABRE présente jusqu'à 19h00, Madame Pascale ROUX présente jusqu'à 19h43, Madame Véronique SEYRAL présente jusqu'à 19h53, Monsieur Baptiste MAURIN présent jusqu'à 20h15, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES présente jusqu'à 20h40, Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 20h55, Madame Céline PAPIN présente jusqu'à 20h55, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 21h21

Excusés :

**Question du groupe Bordeaux en Lutttes proposée par
Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES concernant la
fermeture des cantines scolaires : recrutons du personnel !**

Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Conseillère municipale, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Vous avez pris la décision de fermer deux jours par semaine les cantines scolaires du fait du manque de personnel.

Bien que vous mettiez ça sur le compte de l'épidémie de COVID19, et nous ne nous pouvons pas dire que la pandémie n'est pas à prendre en compte dans l'absence de certains personnels contaminés, nous tenons à rappeler que nous dénonçons le manque de personnel dans les écoles depuis longtemps.

Conseil après conseil, nous dénonçons les conditions de travail, abordons la question de la fatigue face à des tâches qui s'alourdissent et nous vous demandons de recruter, pour à la fois soulager le personnel mais aussi créer des emplois publics en direction des populations éloignées de l'emploi. Il était donc à prévoir qu'à un moment ou à un autre le personnel dans les cantines scolaires allait venir à manquer.

Vous auriez pu et dû prévoir cette possibilité d'autant plus que la pandémie date de deux ans et que vous aviez tout le temps de créer les conditions pour ne pas avoir à prendre de telles décisions.

Nous tenons à dire dans ce conseil que ce sont encore les enfants les plus précaires qui vont payer cette situation. En effet, la cantine leur permet souvent d'avoir un repas équilibré au moins une fois dans la journée. A la place de ça vous leur demandez de prévoir leurs pique-niques. Là aussi le SIVU aurait pu mettre en place des plateaux équilibrés et nécessitant moins de personnel afin que les enfants mangent un repas équilibré même sous forme de « pique-nique ».

Monsieur le Maire, allez-vous prendre la décision d'un plan de recrutements et de formations dans les écoles afin d'assurer un véritable service public, garantissant un accès à tous les enfants à une éducation dans de bonnes conditions ? Les 35 embauches que vous proposez dans les 113 écoles nous apparaissent complètement insuffisantes

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 février 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES